

DEMANDE D'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 20--/20--

Photo
Obligatoire

RETOURNER IMPÉRATIVEMENT CETTE DEMANDE AVANT
LE 31 JUILLET, à l'adresse :
SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
12 RUE DE LA MARE A JOUY - 27120 DOUAINS

Nom de l'élève :
Prénom de l'élève :
Date de naissance :/...../..... Sexe : F M
 Première demande Renouvellement

Informations parents ou responsables légaux

Nom du représentant légal de l'élève : date de naissance :/...../.....
Prénom du représentant légal de l'élève :
Adresse du représentant légal :
.....
Code postal : Commune :
N° de téléphone fixe : N° de téléphone portable :
E-mail :

Justificatif de domicile de moins de 3 mois à joindre impérativement (quittance de Loyer, facture eau ou EDF ou téléphone)

Information au sujet de l'élève (À remplir uniquement si différente de celle indiquée ci-dessus ou si garde alternée)

Adresse de l'élève :
.....
Code postal : Commune :
N° de téléphone fixe : N° de téléphone portable :
E-mail :

Scolarité

Établissement scolaire fréquenté :
Commune de l'établissement :
Classe fréquentée à la rentrée : Filière ou section (collège – lycée) :
Dérogation : oui non (si oui, joindre le justificatif)
Qualité de l'élève : Externe Demi-pensionnaire Interne
Commune de départ :
Nom du point de montée :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et ma signature de ce document vaut acceptation du règlement intérieur des transports scolaires (extrait au verso).

Le / / 20...

Signature du représentant légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé ») :

JOINDRE VOTRE PAIEMENT
TARIF VOIR AU VERSO
PAR CHEQUE A L'ORDRE DU « TRESOR PUBLIC »
OU PAR ESPECES AUPRÈS DE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

Inscription

Seine Normandie Agglomération
12 rue de la Mare à Jouy
27120 DOUAINS

02 32 53 95 37
mobilites@sna27.fr

Horaires de permanence
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Au 12 rue de la Mare à Jouy à Douains

Extrait du règlement des transports scolaires

Les usagers scolaires font valoir leurs droits par le dépôt d'une demande d'inscription nominative auprès des services de Seine Normandie Agglomération, authentifiée par leur représentant légal.

Période d'inscription

La période d'inscription est **de deux mois, du 1er juin au 31 juillet**.

Tarif du titre de transport

Le prix du titre de transport scolaire, pour les élèves résidant sur le territoire de Seine Normandie Agglomération se rendant vers les établissements d'Évreux, est de celui appliqué par Seine Normandie Agglomération.

Majoration du titre de transport hors délai

Passée la période d'inscription précitée, une majoration de **20€** sera appliquée par demande.

La date faisant foi est celle du cachet postal ou, en cas de remise directe, de la réception de la demande aux personnes gestionnaires (adresse figurant ci-dessus).

Consignes d'utilisation des transports scolaires

Les bénéficiaires de cette carte s'engagent à respecter les consignes ci-dessous :

- La carte est rigoureusement personnelle ;
- Elle doit être présentée au conducteur à chaque demande de sa part, ainsi qu'à tout agent de contrôle ;
- L'usage de la carte par une personne autre que le titulaire est considéré comme frauduleux et entraîne sa confiscation immédiate, indépendamment des poursuites judiciaires qui peuvent être engagées contre le titulaire et le possesseur ;
- Chaque passager a droit au respect pour lui et doit adopter un comportement civil et respectueux vis-à-vis du conducteur, des autres passagers et du véhicule ;
- Les usagers doivent porter la ceinture de sécurité à bord des véhicules.
-

Horaires de passage des transports scolaires

Retrouvez les horaires sur internet à l'adresse :

<http://www.evreuxportesdenormandie.fr/>

Service mobilités
Évreux Portes de Normandie
02 32 31 99 28
transportscolaire@epn-agglo.fr
9 rue voltaire. CS40423. 27000 Évreux